



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Assemblée plénière du 25 avril 2014**

**Intervention de Gérard Piel**

**Rapport n°15 : Pôle de compétitivité TRIMATEC – Contrat de performance**

Ce rapport porte sur la signature d'un contrat de performance entre de nombreux partenaires, et donc financeur publics, dont le Conseil Régional, et le Pôle de compétitivité TRIMATEC.

Notre groupe ne portera pas de jugement sur le bien-fondé d'un soutien régional et d'un financement public à TRIMATEC, ni même sur les activités de ce pôle de compétitivité, là n'est pas notre propos.

Nous nous permettons uniquement de rappeler qu'au moment où la baisse des dépenses publiques semble être devenue un impératif indépasseable, notre groupe a fait à plusieurs reprises des propositions d'économies substantielles dans le cadre des interventions régionales en matière de développement économique.

Celles-ci concernaient notamment le financement des pôles de compétitivité labellisés PRIDES par le Conseil Régional.

Si nous n'avons pas d'opposition de principe à l'apport de fonds publics aux entreprises, nous avons le plus grand doute quant à leur efficacité en terme, notamment, de création ou de maintien d'emplois pérennes.

Nous exigeons la mise en place de critères stricts et d'évaluation systématique de leur impact sur l'emploi en région.

Cela n'est toujours pas le cas et nous le regrettons vivement.

Nous avons par ailleurs réclamé en vain, des bilans chiffrés de notre politique des PRIDES afin de permettre une évaluation fine de nos interventions dans le champ économique.

Nous avons enfin proposé de réduire de façon dégressive le financement du fonctionnement des PRIDES, en commençant par supprimer celui des pôles de compétitivité dont les liens avec les entreprises privées, et pour un certain nombre de grandes multinationales, ne justifient pas l'octroi de telles sommes.

Nous n'avons pas été entendus sur l'ensemble de ces points.

Nous constatons même dans cette délibération, que si la part du financement privé a vocation à croître dans les prochaines années pour le pôle TRIMATEC, la part du financement public versé par notre Région est la seule à augmenter, venant ainsi compenser, pour partie, un nouveau désengagement de l'Etat et d'un certain nombre d'autres collectivités partenaires.

Pour toutes ces raisons, et principalement parce que nous sommes vivement opposés au financement du fonctionnement des pôles de compétitivité, nous voterons contre cette délibération.

*Seul le prononcé fait foi.*